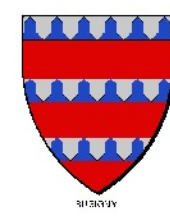


Commune de BUSIGNY 59118



Carte Environnementale



Pour information

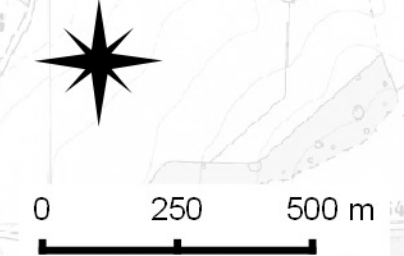
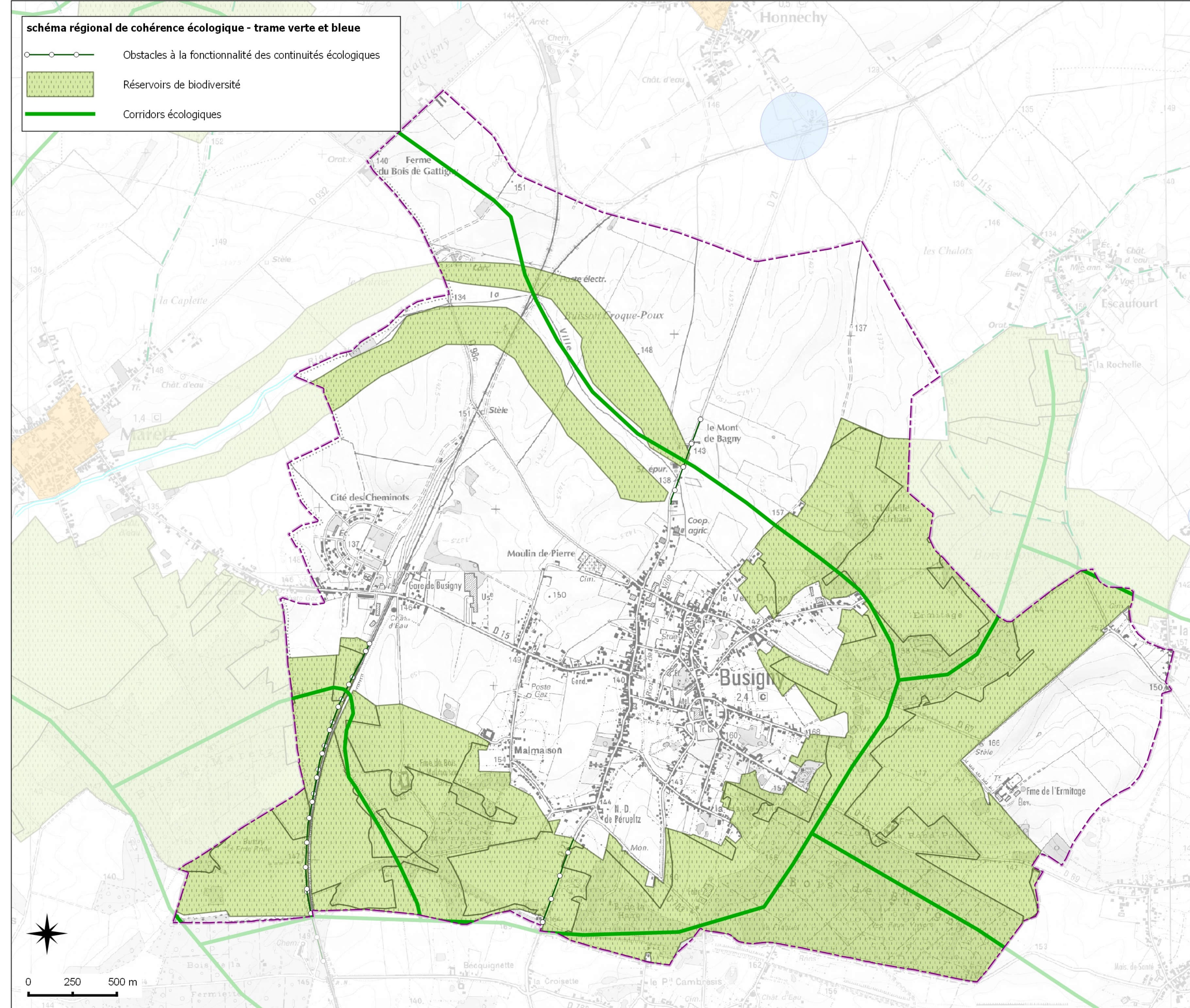
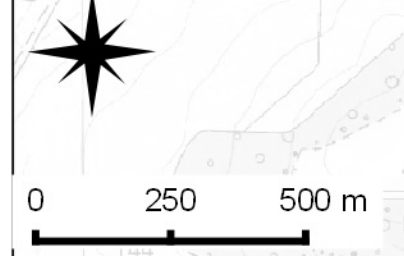
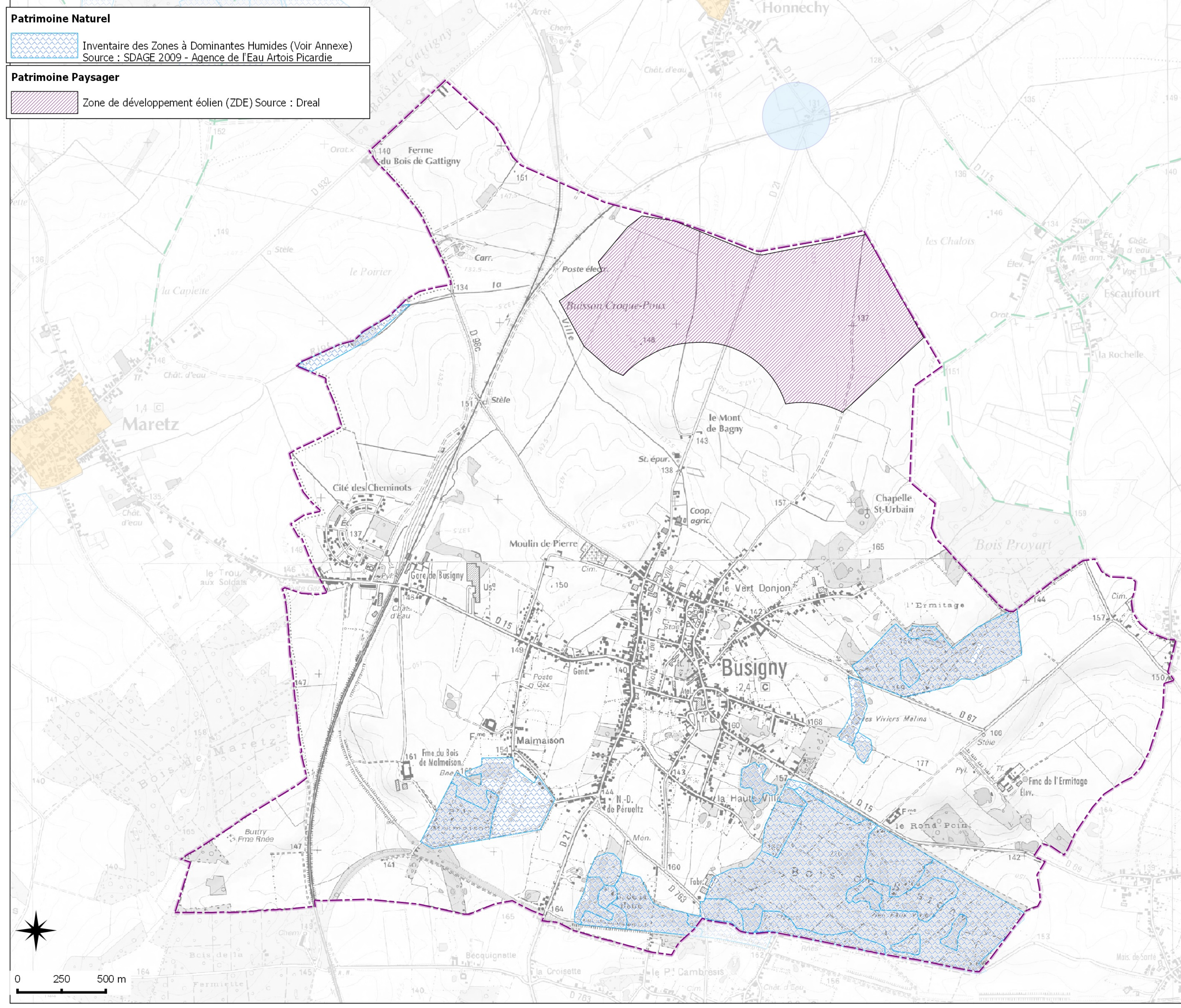
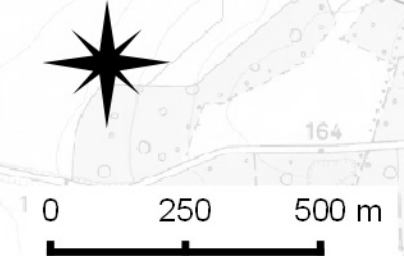
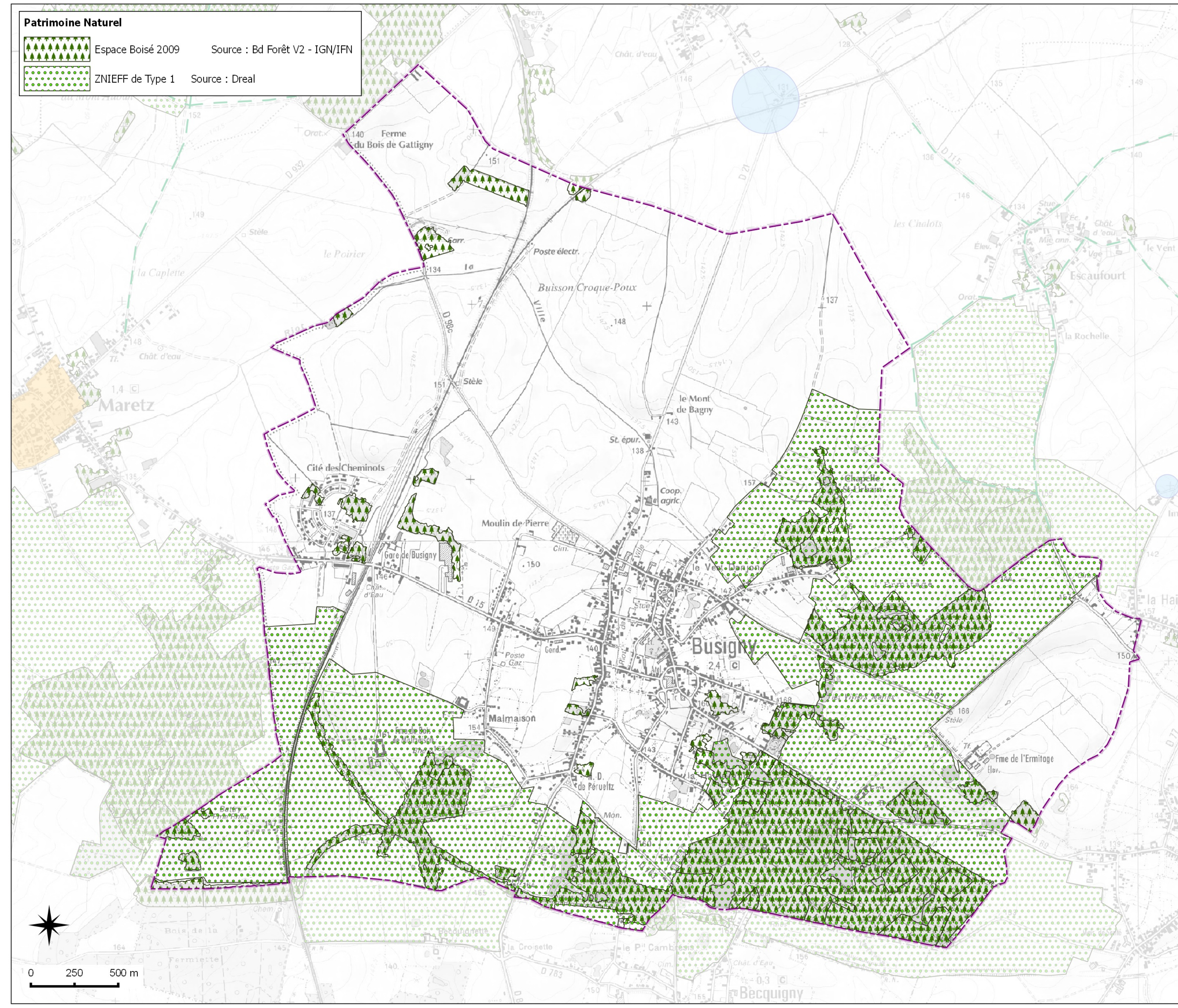
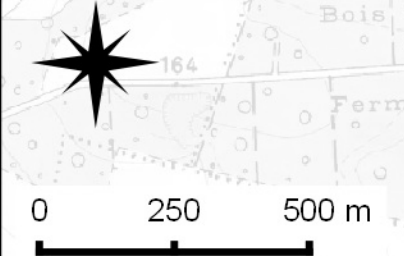
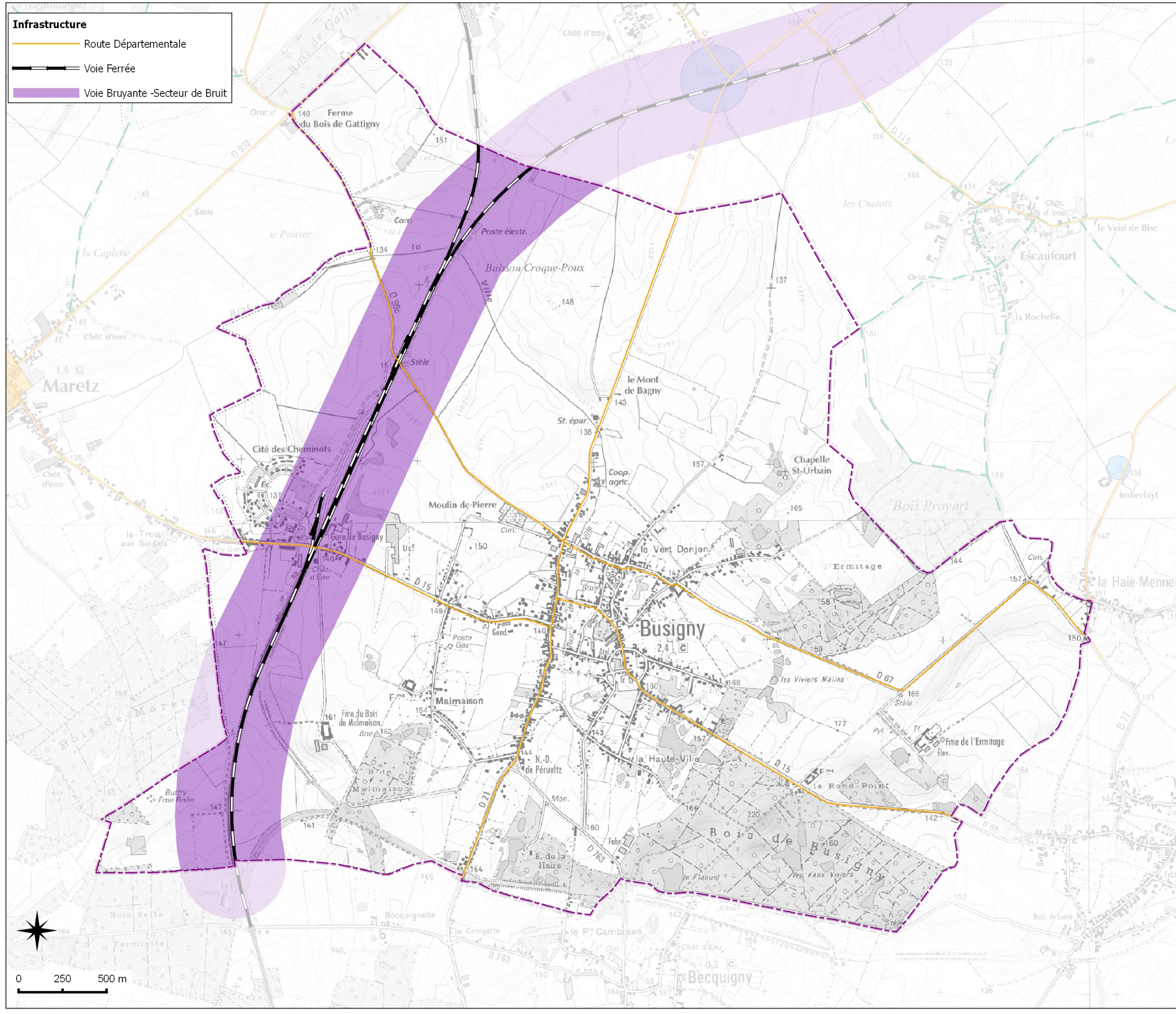
PLAN

Porter à Connaissance pour la procédure de planification Urbaine

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord
D.D.T.M 59

Date de mise à jour : 07/09/2015
Sources : Géomatique Studies (C) Cadastre / PO - Dgfp
Email : ddtm59@nordpasdecalais.fr

LEGENDE
Contour de commune



Annexes

Voies Bruyantes - Secteur de bruit
Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent. Un secteur affecté par le bruit est défini comme l'ensemble des zones résidentielles situées à proximité immédiate de ces infrastructures classées 2, 3, 4 ou 5.

Zones à dominantes humides du SDAGE
Les documents d'urbanisme (PLU, PLU et cartes communales) et les documents administratifs dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en approuvant notamment sur le cadre des zones à dominante humide annexée du SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans le SDAGE.

Znieff
Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Les objectifs sont la connaissance permanente des zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique, et la mise en œuvre de mesures de protection et de gestion de ces zones.

Inventaire Espace Boisé
Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV)
L'objectif du schéma régional de cohérence écologique est de garantir la continuité et la qualité des continuités écologiques terrestres et aquatiques.